Image not found or type unknown

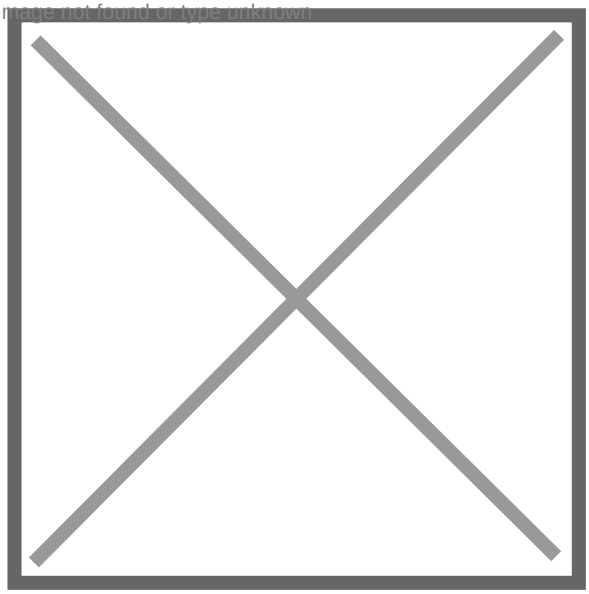

# Succession et demande d information

Par **wit**, le **12/11/2008** à **11:20**

Bonjour,
Ma grand-mere etant decedee en fevrier dernier, j apparais sur son testament (une maison) a raison de la quotite disposnible. Les autres heritiers etant mon oncle et ma mere. Je suis donc la seule a devoir payer des droits de succession. Or mon oncle, le seul de nous 3 a avoir des informations sur ma grand mere se refuse a les donner; les notaires en charge du dossier etants bloques, apres plusieurs demandes aupres de lui sans succes, lui ont remis au final le dossier.Quels recours ai-je pour le forcer a donner ces informations? ou comment puis je les obtenir autrement? Je n'ai pas les moyens de prendre un avocat et n'ai pas droit a l aide juridictionnelle. les pénalités courent car je n ai pas les moyens de payer les droits de succession.
En vous remerciant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés